http://clg-maurice-genevoix-romorantin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article42

# la S.E.G.P.A

- Présentation du collège - La structure - la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) -

Date de mise en ligne : jeudi 27 février 2020

**Copyright © Collège Maurice Genevoix - Tous droits réservés**

**LA SEGPA**

**Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté**

La SEGPA du collège constitue une réponse pédagogique aux très grandes difficultés scolaires que rencontrent certains élèves.

L'enseignement y est dispensé par des professeurs des écoles spécialisés, des professeurs de collège et des professeurs de lycée professionnel.

Les élèves sont orientés vers la SEGPA par la Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés (C.D.O.E.A)

L'orientation se fait de préférence à l'école élémentaire (avant la dernière année du cycle 3) mais peut se faire au collège.

L'élève de SEGPA est un collégien à part entière. Il a accés à tous les dispositifs et à tous les enseignements du collège ( CDI, UNSS, Vie scolaire, clubs....).

A la fin de 3ème, les élèves se présentent à un examen : le Certificat de Formation Générale (C.F.G) ou le Diplôme National du Brevet Professionnel.

L'objectif de la SEGPA est l'acquisition du plus grand nombre possible de connaissances et de compétences du socle commun.

La SEGPA n'a pas de vocation professionnelle. Il s'agit de faire acquérir aux élèves suffisamment d'autonomie et les compétences nécessaires pour accéder en fin de 3ème, à une formation , soit sous statut scolaire en lycée professionnel, soit par la voie de l'apprentissage, les conduisant à une qualification de niveau V (CAP).

Les acquis du collège seront donc complétés lors de la formation professionnelle.

A partir de la 4ème et en 3ème, dans le respect de la législation du travail, les élèves participent à des activités au sein de plateaux techniques.

Ceux de la SEGPA sont en relation avec les deux champs professionnels :

**Habitat** ( construction, aménagement et finition des bâtiments d'habitation ou industriels)

**Hygiène Alimentation Services** ( métiers de bouche, métiers de la propreté, de l'hôtellerie-restauration des services à la personne, aux entreprises et aux collectivités).

*Copyright © Collège Maurice Genevoix*

D'autres activités de découverte professionnelle sont mises en oeuvre, comme des stages en milieu professionnel, l'ensemble permettant à l'élève en fin de cursus collège de parachever son projet d'orientation.

*Copyright © Collège Maurice Genevoix*